









Réalisation d'une prestation ou d'un chantier en France

La proximité géographique, l'absence de barrière linguistique, les nombreuses opportunités, font de la France un marché attractif pour les entreprises suisses. Toutefois, des contraintes réglementaires et douanières sont à prendre en compte dans le cadre de la réalisation d'une prestation ou d'un chantier sur le sol français. Grâce au témoignage du panel d'experts, cette table-ronde a pour but de vous fournir informations essentielles et conseils pointus.

Composition du panel d'experts



M. Hervé DESSIMOZ PDG

Groupe H architecture et ingénierie

Réaliser un chantier en France, il s'agit d'un excercice connu pour le GroupeH. Du Refuge du Goûter en passant par la tour W à Paris la Défense. Son emblématique dirigeant nous fera partager son expérience en présentant les opportunités et obstacles rencontrés dans sa démarche de développement sur le marché voisin.



Me Patrice LEFÈVRE-PÉARON Avocat aux Barreaux de Genève et Paris

Jeantet Suisse

Expert en droit des affaires et fiscalité des entreprises, il dirige le cabinet Jeantet en Suisse. Auteur de différents articles de référence, il apportera un éclairage sur les aspects juridiques qu'une société suisse se doit de respecter



M^{me} Stéphanie SIMONINI Associée de la filiale suisse du Groupe EUREX

Eurex Suisse

Brevet de spécialiste en finance et comptabilité avec 12 ans d'expérience dans le domaine. Actuellement directrice du service comptable et social en charge notamment des particularités franco-suisses en matière de détachement et de pluriactivité.

Modération

Alexandra Rys CCIG

Licenciée, puis diplômée en sciences politiques et relations internationales de l'Institut des Hautes Etudes Internationales, à Genève, Alexandra Rys est également titulaire d'un MA de la London School of Economics. Conseillère en communication depuis plus de vingt ans, elle s'est spécialisée dans les relations publiques. Avant de rejoindre la direction de la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG) pour se charger de sa communication, Alexandra Rys a acquis son expérience au sein d'agences réputées et avait

créé sa propre agence, Essentiel Communications, en janvier 2006. Élue au Conseil municipal de la Ville de Genève de 1999 à 2015, elle l'a présidé de juin 2011 à juin 2012.

Réalisation d'une prestation ou d'un chantier en France

Lundi 7 novembre 2016 - CCIG

Inscription: pmdurecu@ccifs.ch - Tél: + 41 (0)22 849 05 71 - Fax: + 41 (0)22 735 01 33

7h45	Accueil des participants, café et madeleines
8h00	Mot d'accueil
8h15 / 9h00	Table-ronde modérée par Alexandra Rys
9h00/9h15	Session de questions/réponses

	Votre inscription
Nom:	
Prénom :	
Fonction :	
Société :	
Téléphone :	
E-mail:	
	La participation à la table-ronde est gratuite mais l'inscription est obligatoire.





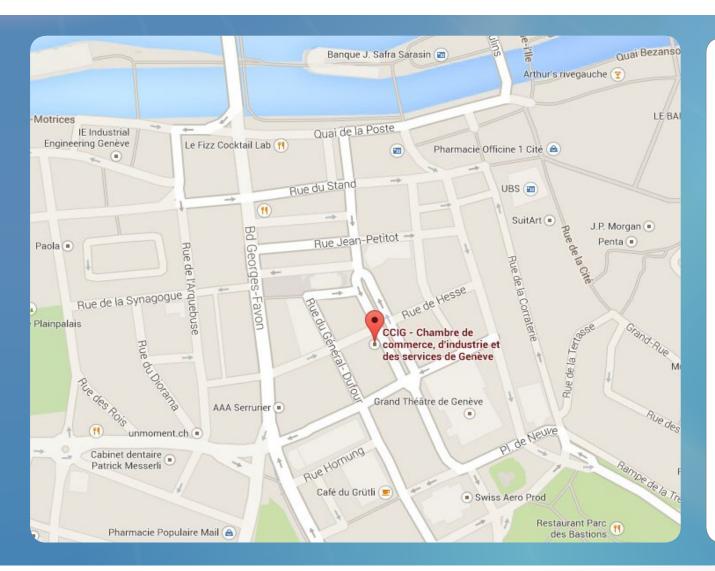






^{*} Ouvrir le fichier directement dans Acrobat Reader pour pouvoir l'envoyer par e-mail.

PLAN D'ACCÈS - CCIG





Adresse:

Boulevard du Théâtre 4 1204 Genève

Parking public le plus proche :

Uni-Dufour

Arrêts TPG les plus proches :

Bel-Air, Bovy-Lysberg, Cirque, Place de Neuve, Stand, Théâtre

La table-ronde démarre à 08h00 précises, ouverture des portes à 07h45.

Renseignements:

Pierre-Marie Durécu Tél: +41 22 849 05 71 pmdurecu@ccifs.ch

La Chambre de Commerce et d'Industrie France Suisse, la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG), la Maison de l'Economie Développement (MED), l'ARC Syndicat mixte et Archamps Technopole ont renouvelé le cycle de tables-rondes transfrontalières en 2016.

Notre prochaine table-ronde :

→ "Réalisation d'une prestation ou d'un chantier en Suisse" - Date : 06/12/2016 - Lieu : Archamps